

Séance du 30 mars 2023

DEPARTEMENT

SOMME

2023/10

L'an deux mille vingt trois

et le Trente Mars

à 19 H

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **Mme DE ALMEIDA Sylvie - Maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
18	12	14

Présents :

Mmes. Mrs DE ALMEIDA Sylvie, BOYAVAL Cédric, BOYAVAL Murielle, CARLE Jean-Pierre, DORION Marie-Micheline, MINET Céline, PETIT Eric, ROYNEAU Marie, TOURNEUR Eric, VIOLLETTE Francine, SOYEZ Gratiella, FROIDURE Francis.

Absents excusés :

BARBIER Mélanie donne pouvoir à ROYNEAU Marie.
BRAILLY Ingrid donne pouvoir à CARLE Jean-Pierre.

Absents : Mrs CAUX Jean-François, FROIDURE Laurent, HUET Julien, SAUVE Christophe

Mr PETIT Eric est élu secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L 2121-15 du CGCT)

Date de la convocation
20/03/2023

Date d'affichage
05/04/2023

CONVENTION CADRE DE
PRESTATION EN
INTERVENTION
D'UN(E) PSYCHOLOGUE DU
TRAVAIL

Madame le Maire donne lecture de la convention proposée par le Centre de Gestion de la Somme.

Celle-ci a pour objet d'organiser les modalités d'intervention selon lesquelles le ou la psychologue du travail du Centre de Gestion interviendra dans les collectivités territoriales.

Elle rappelle également l'intérêt pour les agents et la collectivité de disposer d'un soutien psychologique et les différentes modalités d'intervention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer la présente convention.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

Le 05/04/2023

Et publication

Du 05/04/2023

Ou notification

du

Pour extrait conforme
Le Maire,
DE ALMEIDA Sylvie



[Signature]

CONFIDENTIAL

